

# modalités de redoublement

## Par Fritzouille, le 05/07/2007 à 11:36

Bonjour. Je refais ma première année de droit et j'aimerais savoir comment ca se passe. Je m'explique: j'ai validé plusieurs matières durant le 1er et 2ond semestre. Certains me disent que je devrais quand même me présenter aux matières déjà validées auparavant, d'autres me disent le contraire. Est-ce que je devrais quand même me rendre aux td que j'ai déjà validé, est-ce que je dois repasser les matières mêmes validées,....? Merci d'avance

[color=darkred:20abud79]Edit de Mathou : titre plus explicite.[/color:20abud79][/color]

## Par mathou, le 05/07/2007 à 13:19

Pour ça il te faut consulter le réglement des examens de ta faculté : chaque fac a la sien et l'organise comme elle l'entend. Tu peux le consulter sur place ou sur son site normalement. Si tu ne le comprends pas tu peux le poster ici.

## Par akhela, le 05/07/2007 à 17:15

pose ta question ici ils savent exactement comment ça se passera pour toi : http://afges.sd2i.net/forum/viewforum.p ... 9285477f30

### Par Fritzouille, le 05/07/2007 à 19:06

MERCI BEAUCOUP pour le coup de main! h) age not found or type unknown

### Par fan, le 11/07/2007 à 23:57

A Clermont c'est tant que l'on veut. In la page not found or type unknown